

LES MEMOIRES DE LA GUERRE D'ALGERIE

II – l'histoire se fait au présent

1 – les bouleversements en Algérie années 1980-1990

Habib Souaïdia

La sale guerre

Préface de Ferdinando Imposimato

« J'ai vu des collègues brûler vif un enfant de quinze ans. J'ai vu des soldats se déguiser en terroristes et massacrer des civils. J'ai vu des colonels assassiner, de sang-froid, de simples suspects. J'ai vu des officiers torturer, à mort, des islamistes. J'ai vu trop de choses. Autant d'atteintes à la dignité humaine que je ne saurais taire. Ce sont là des raisons suffisantes, j'en suis convaincu, pour briser le mur du silence. »

Pour la première fois, à visage découvert, un officier des troupes spéciales de l'armée algérienne raconte au jour le jour, depuis 1992, la « sale guerre » qui déchire son pays. Un coin du voile se lève sur l'un des tabous les mieux gardés du drame algérien : le fonctionnement interne de l'armée.

Ce témoignage exceptionnel a eu un grand retentissement. Habib Souaïdia a quitté l'Algérie en avril 2000. Il vit depuis en France, où il est réfugié politique.

Photo Michael von Graffenried (de gauche à droite : les généraux Mohamed Lamari, Abdelmalek Guenaïzia, Yahia Rahal, Mohamed Bouchareb, lors des obsèques de Mohamed Boudiaf à Alger en juillet 1992) © 2001 Michael von Graffenried, Paris.



9 782070 419883

folio **actuel**



catégorie **F8**

ISBN 2-07-041988-6 A 41988

folio **actuel** 88

Habib Souaïdia La sale guerre

Habib Souaïdia

La sale guerre



folio **actuel**

Le témoignage d'un ancien officier des forces spéciales de l'armée algérienne, 1992-2000

3 Les jeunes Algériens et leur passé

Nés durant la crise des années 1980 ou pendant la folie meurtrière des années 1990, les jeunes Algériens rêvent de liberté. Du combat des hommes du 1^{er} novembre [1954], ils ne retiennent que de vagues notions apprises à l'école. «L'indépendance représente la fin d'une galère et l'avènement d'une autre, plus grande encore», nous dit ainsi Amine [...]. «Ceux qui ont pris les armes contre la France étaient des jeunes épris de liberté : que sont-ils donc devenus?» s'interroge-t-il. Certains feignent l'indifférence à l'approche de l'anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars, affirmant avoir d'autres préoccupations. Et pour cause : la majorité de ces jeunes, sans rentrées d'argent, tournent en rond. [...] «J'éprouve du respect pour ces hommes. J'ai honte de le dire, mais ces histoires ne m'intéressent pas. Je reconnais qu'ils ont fait des choses remarquables, mais il ne faut pas que ça devienne un fonds de commerce.» Au fond, semblent-ils penser, tout cela est « une affaire de vieux ». Cinquante ans après la fin de la guerre, cette jeunesse n'a pas de héros auxquels s'identifier, pas de symboles, pas de repères, pas même de rêves auxquels s'accrocher...

Amel Blidi, «1962, c'est une affaire de vieux»,
El Watan, 15 mars 2012.

- Quels rapports les jeunes Algériens entretiennent-ils avec la guerre d'indépendance ? Comment l'expliquer ?

Né en 1933, Mohamed Harbi prend part à la guerre d'Algérie dans les rangs du FLN avant d'en devenir l'historien. Emprisonné de 1965 à 1968, puis placé en résidence surveillée, il part pour la France en 1973 où il réside jusqu'en 1991, date à laquelle il retourne en Algérie.

En Algérie, ce ne sont pas les historiens qui occupent le devant de la scène. On leur refuse, par divers procédés, l'accès aux archives. Les Algériens se passionnent pour le rapatriement de leurs archives qui sont encore en France et, à quelques voix près, on omet de dire que les archives disponibles en Algérie sont sous scellés. On condamne les historiens à l'autocensure et on les accuse cyniquement de lâcheté [...].

Depuis l'indépendance, l'histoire est sous surveillance. Les pouvoirs successifs croient pouvoir consolider le lien social en occultant nos déchirements passés et présents et en taisant nos errances et nos crimes, ce qui permet à nos adversaires de les mettre sur le même pied que ceux de la colonisation. [...]

La responsabilité des historiens algériens et français est de ne pas céder aux exigences des nationalismes d'État et de coopérer entre eux. Leur travail en direction de l'opinion finira par prévaloir.

Article de Mohamed Harbi, paru dans *Le Monde*,
21 mai 2010.

II – l'histoire se fait au présent

2 – le travail de mémoire en France depuis les années 1980

1 Les grands procès des années 1980-1990 en France

	Fonction au moment de la guerre	1980 et	
Klaus Barbie (1913-1991)	Lieutenant SS. À partir de 1942, responsable de la lutte contre les communistes, les résistants, les juifs. Deux affaires : torture de arrestation et déportation de la maison d'Izieu (6 av		
René Bousquet (1909-1993)	Secrétaire général de la police de Vichy. Responsable de l'organisation contre les juifs, y incluant		
Paul Touvier (1915-1996)	Chef régional de la Milice Torture des prisonniers, ou l'exécution de juifs.		
Maurice Papon (1910-2007)	Secrétaire général de la préfecture de la Gironde en 1942. Responsable de l'arrestation de nombreux juifs.	Après la guerre, il poursuit sa carrière administrative car il bénéficie d'un certificat de Résistance et de l'insuffisance du nombre des cadres dans le département de la Gironde.	Inculpé en 1983, son procès ne commence qu'en 1997. Il est condamné pour complicité de crimes contre l'humanité en 1998. Sa peine est suspendue en 2002 pour raisons de santé. Il meurt libre en 2007.

1958-1967 : préfet de Police - Paris

Benjamin Stora

La gangrène et l'oubli

La mémoire
de la guerre d'Algérie



La Découverte / *essais*



DVD Obs

Les années algériennes

PREMIERE PARTIE - 63 minutes
«D'amour et de haine»
L'Algérie d'avant la guerre. Les relations ambivalentes entre Européens et musulmans dans l'Algérie coloniale. Des complots se nouent, les affrontements se préparent. L'insurrection du 1^{er} novembre 1954. Les premiers combats d'une guerre qui ne dit pas son nom.

DEUXIEME PARTIE - 67 minutes
«Les Tricheurs»
L'envie du contingent. On parle alors de « pacification » et d'« intégration ». Mais le temps des réformes est passé. Dans tous les camps, l'heure est à la radicalisation. La violence culmine avec la bataille d'Alger. Au terrorisme du FLN, l'armée française répond par la torture.

TROISIEME PARTIE - 61 minutes
«Je ne regrette rien»
De Gaulle, pour la première fois, parle d'« autodétermination ». Adversaires et partisans de l'Algérie française s'affrontent. Le destin des généraux, la création du COGAF. L'expulsion forcée. La guerre se termine en 1962 avec le Meurtre d'un million de pieds-noirs et le massacre des barbares.

Un premier DVD de la série de Philippe ALFONSI, Bernard FAVRE, Patrick PESNOT et Benjamin STORA. Les autres DVD de la série sont : « Les années algériennes 2 », « Les années algériennes 3 », « Les années algériennes 4 ».

Observateur

DVD Obs

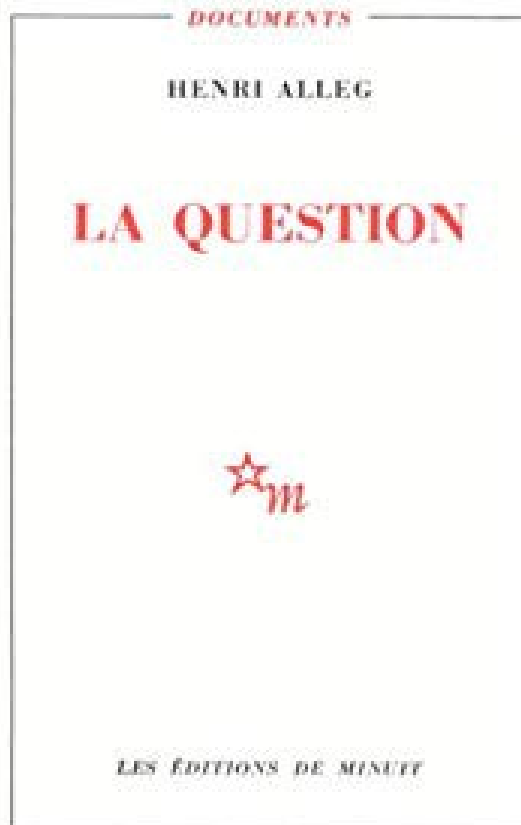
Les années algériennes

1954-1962

Un film de Philippe ALFONSI, Bernard FAVRE, Patrick PESNOT et Benjamin STORA

Réalisation : Bernard FAVRE

Ce DVD vous est proposé par Observateur



1958



2001



III – mémoires plurielles et histoire commune

1 – dans les deux pays, un enjeu mémoriel et
sociétal



La question de la commémoration....

Document : **Allocution de F. Hollande, le 19 mars 2016**

(...)Le 6 décembre 2012, j'ai promulgué comme président de la République la loi qui proclame le 19 mars « journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc ».

Le 19 mars est une date de l'Histoire, elle marque l'aboutissement d'un processus long et difficile de négociations pour sortir d'une guerre de décolonisation qui fut aussi une guerre civile. La signature des accords d'Evian fut une promesse de paix mais elle portait aussi en elle, et nous en sommes tous conscients, les violences et les drames des mois qui ont suivi. Le 19 mars 1962, ce n'était pas encore la paix, c'était le début de la sortie de la guerre dont l'Histoire nous apprend qu'elle est bien souvent la source de violence, ce qui fut tragiquement le cas en Algérie avec des représailles, des vengeances, des attentats et des massacres.

Néanmoins, le 19 mars annonce la fin du conflit et c'est pourquoi ce sont les mémoires de toutes les victimes qui sont reconnues.

Le risque existe d'une apparition de mémoire communautarisée, où chacun regarde l'histoire de l'Algérie à travers son vécu, son appartenance familiale. Ainsi, le problème soulevé par la date du 19 mars comme moment de commémoration signifiant la fin de la guerre d'Algérie est symptomatique. Les Européens d'Algérie considèrent que la guerre ne s'est pas terminée le 19 mars 1962. Ils invoquent le massacre de la rue d'Isly du 26 mars 1962, où 46 Français d'Algérie ont été tués, et les centaines d'enlèvements d'Européens à Oran le 5 juillet. Alors que pour la masse des appelés, le 19 mars signifie la fin de la guerre et le retour dans leur foyer. Pour les immigrés algériens et leurs enfants, la date du 17 octobre 1961, moment du massacre de travailleurs algériens à Paris, s'est imposée comme date du souvenir. [...] L'histoire de la guerre d'Algérie a brusquement fait irruption dans le débat politique international. Au moment de l'adoption par l'Assemblée nationale française de la condamnation du génocide arménien, en janvier 2012, le premier ministre turc a alors fait référence à la guerre d'Algérie, pour établir des comparaisons et tenter de faire condamner l'attitude française...

Benjamin Stora, « Algérie-France, mémoires sous tension »,
Le Monde, 18 mars 2012.



M. Issiakhem, bétonnage de 1978



P. Landowski, *Le Pavois*, 1928



III – mémoires plurielles et histoire commune

2 – les efforts des historiens des deux côtés de la Méditerranée

Sous la direction de
Mohammed Harbi
Benjamin Stora

La Guerre d'Algérie

1954-2004
la fin de l'amnésie

avec

Linda Amiel • Abdelkrim Badjudin • Charles Bonin
Houla Bouzale • Raphaëlle Brunche • Oussar Carlier
Marie Chénouat • Jean Daniel • Malika Dorboud
René Gallissot • Jean-Jacques Gononides
Mohand Hamoumou • Jean-Charles Jaffrot
Hérol Knuffer • Daniel Lefevre • Claude Lison
Abdel Mahé • Claire Massé-Capenax • Abdelmajid Merdaci
Gilbert Meynier • Guy Persillé • Jean-Pierre Peyroulet
Tramou Quemener • Jean-Pierre Rioux
Khoulou Taleb Ibrahim • Sylvie Thénault

Robert Laffont

Renaud de Rochebrune
Benjamin Stora

LA GUERRE D'ALGÉRIE VUE PAR LES ALGÉRIENS

1. Des origines à la bataille d'Alger



Préface de Mohammed Harbi



DENOËL

Renaud de Rochebrune
Benjamin Stora

LA GUERRE D'ALGÉRIE VUE PAR LES ALGÉRIENS

2. De la bataille d'Alger à l'Indépendance



DENOËL

idées reçues

Sylvie Thénault

Algérie : des « événements » à la guerre

Idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne



SYLVIE THÉNAULT

Histoire de la guerre d'indépendance algérienne



Champs histoire

ANNEXES



2006 – Rachid Bouchareb

Wikipedia

En 1943, après le débarquement des Américains en Algérie et au Maroc, l'Armée de la Libération se constitue depuis les colonies françaises d'Afrique du Nord. Le film raconte la découverte de la guerre et de l'Europe, de l'Italie jusqu'aux portes de l'Alsace, par trois tirailleurs algériens et un goumier marocain : Abdelkader, Saïd, Mesaoud et Yassir. La guerre leur apporte la désillusion face aux discriminations mais aussi l'émergence d'une conscience politique et l'espoir.





JEAN BRÉHAT ET RACHID BOUCHAREB PRÉSENTENT

HORS-LA-LOI

UN FILM DE RACHID BOUCHAREB

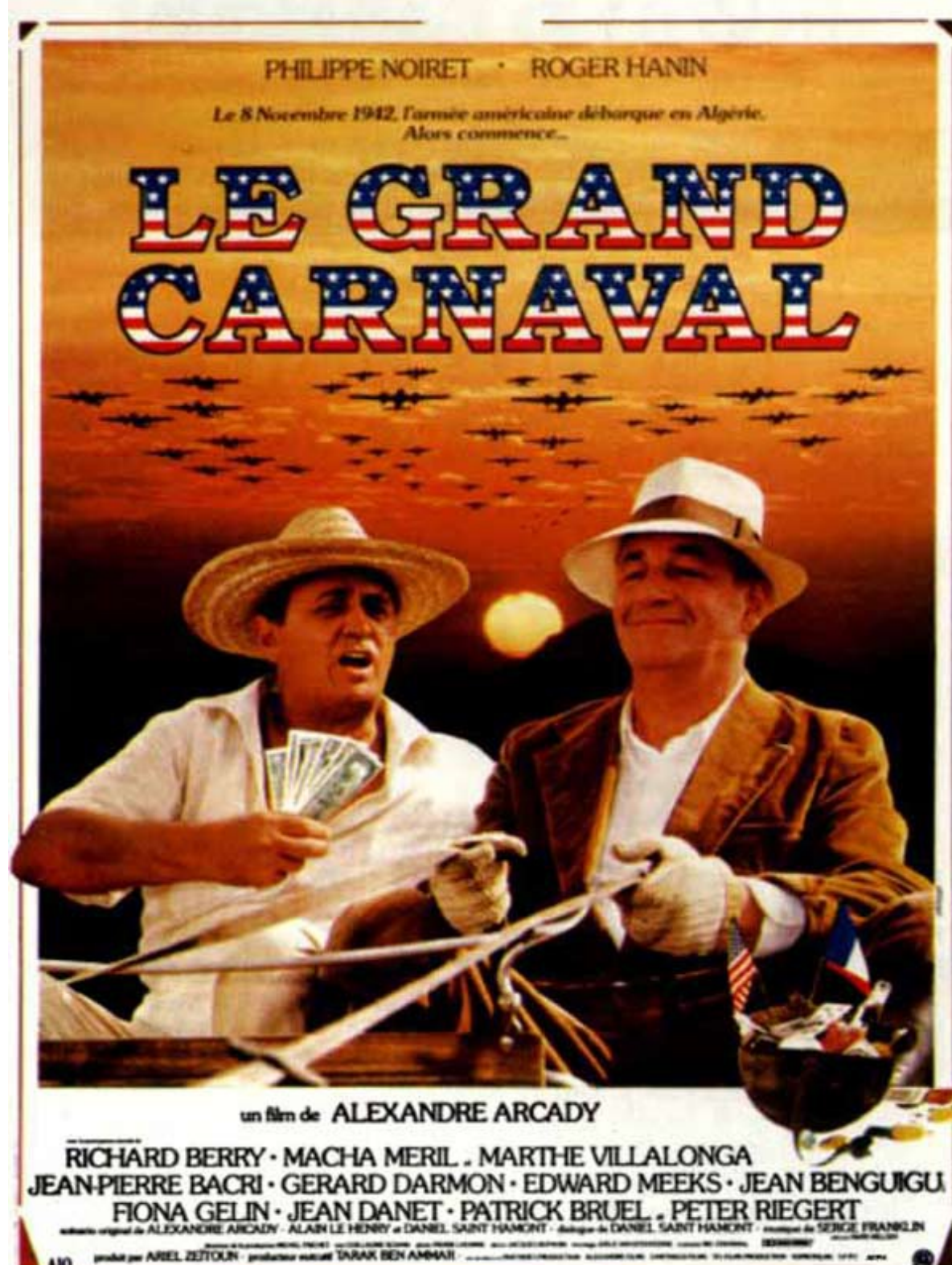
2010



1979

un film de **ALEXANDRE ARCADY**
avec **ROGER HANIN** dans le rôle de Albert Harboni **MARTHE VILLALONGA, MICHEL AUCLAIR**
et **PATRICK BUIEL, NATHALIE GUERIN, PHILIPPE MEE, LUCIEN LUYAM, JEAN-CLAUDE DE GORON, GERARD RUGNOT**
Le scénario-adaptation-dialogues : **JAN et DANIEL SAINT-HAMONT, ALEXANDRE ARCADY**
d'après le roman de **DANIEL SAINT-HAMONT** Livre de **ARTHEME FAYARD**

1983



2010

LES PRODUCTIONS DU TRESOR
PRESENTENT

UN FILM AVEC
TONI SERVILLO
SANDRINE KIBERLAIN
MICHEL AUMONT
ET LA PARTICIPATION DE
CLAUDIA CARDINALE

SCENARIO, ADAPTATION, DIALOGUES
JACQUES FIESCHI
ET **NICOLE GARCIA**

AVEC LA COLLABORATION DE
NATALIE CARTER ET
FREDERIC BELIER-GARCIA

MUSIQUE ORIGINALE
STEPHEN WARBECK

PRODUIT PAR
ALAIN ATTAL

JEAN DUJARDIN ET MARIE-JOSÉE CROZE

UN FILM DE **NICOLE GARCIA**

UN BALCON SUR LA MER

AVEC JEAN DUJARDIN, MARIE-JOSÉE CROZE, TONI SERVILLO, SANDRINE KIBERLAIN, MICHEL AUMONT, PAULINE BELIER AVEC LA PARTICIPATION DE CLAUDIA CARDINALE UN FILM DE NICOLE GARCIA SCENARIO, ADAPTATION, DIALOGUES JACQUES FIESCHI ET NICOLE GARCIA AVEC LA COLLABORATION DE NATALIE CARTER ET FREDERIC BELIER-GARCIA PRODUIT PAR ALAIN ATTAL PRODUCTEURS ASSOCIES ANDRE LOGIE & GAETAN DAVID DIRECTEUR DE LA PHOTOGRAPHIE JEAN-MARC FABRE DECOR THIERRY FLAMAND SON JEAN-PIERRE DURET, SYLAN MALBRANT, JEAN-PIERRE LAFORCE 1^{ER} ADJOINT REALISATEUR GABRIEL JULIEN-LAFERRIERE COSTUMES NATALIE DU ROSCOAT MONTEGE FRANCOISE BONNOT EMMANUELLE CASTRO DIRECTEUR DE PRODUCTION XAVIER AMBLARD DIRECTEUR DE POST-PRODUCTION NICOLAS MOUCHET UNE CO-PRODUCTION EUROPACORP, LES PRODUCTIONS DU TRESOR FRANCE 3 CINEMA, PAULINE'S ANGEL EN ASSOCIATION AVEC LA SOFICA EUROPACORP, CINEMAGE 4, COFINOVA 6, UNI ET OLE 7 AVEC LES PARTICIPATIONS DE CANAL+, CINECINEMA, FRANCE TELEVISIONS AVEC LE SOUTIEN DE LA PRODERP, LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR ET DU CONSEIL GENERAL DES ALPES MARITIMES

La mémoire est un phénomène qui se conjugue au présent...

Elle est aussi différente du passé « tel qu'il a été » que le pas est différent de la trace qu'il a laissée sur le sol. Mais c'est une trace vivante et active...

La mémoire est une représentation mentale du passé qui n'a qu'un rapport partiel avec lui. Elle peut se définir comme le *présent du passé*, une présence reconstruite ou reconstituée, qui s'organise dans le psychisme des individus...

Ce rappel sur la mémoire individuelle est nécessaire car l'usage actuel du mot mémoire se fait spontanément par opposition à celui d' « oubli », alors que celui-ci - comme le refoulement - sont par définition constitutifs de la mémoire...

Henry ROUSSO, *La hantise du passé*, 1998

Le témoin n'est pas un historien et l'historien *n'a pas à être* un témoin et surtout ce n'est qu'en prenant ses distances par rapport au témoin qu'il peut commencer à devenir historien...

Le témoin d'aujourd'hui est une victime ou le descendant d'une victime. Ce statut de victime fonde son autorité.... D'où le risque d'une confusion entre authenticité et vérité, ou pire, une identification de la seconde à la première.

François HARTOG, *Evidence de l'Histoire*, 2005
Manuel T ES L p 20

3 Les principales lois mémorielles

Loi Gayssot (13 juillet 1990)	Sanctionne le fait de porter atteinte « à la mémoire et à l'honneur des victimes de l'holocauste nazi en tentant de le nier ou d'en minimiser la portée ».
Loi du 29 janvier 2001	« La France reconnaît publiquement le génocide arménien de 1915. »
Loi Taubira (21 mai 2001)	« La République française reconnaît que la traite négrière transatlantique ainsi que la traite dans l'océan Indien d'une part, et l'esclavage d'autre part [...] constituent un crime contre l'humanité. [...] Les programmes scolaires [...] accorderont à la traite négrière et à l'esclavage la place conséquente qu'ils méritent. »
Loi du 23 février 2005	« Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit. » [Cette partie de la loi a finalement été abrogée peu après avoir été adoptée].

L'histoire des harkis et Français musulmans : la fin d'un tabou par M. Hamoumou (collab. A Moumen)
in *La guerre d'Algérie, 1954-2004, la fin de l'amnésie*, M. Harbi & B. Stora dir., 2004
Le contexte de l'histoire des harkis. (extraits p 343-344)

La fin du tabou sur l'histoire des anciens harkis s'explique par une conjonction de faits. Les harkis et leurs enfants peuvent exprimer leurs protestations. Les anciens paysans, peu ou pas scolarisés pour la plupart, ne possédaient pas les armes culturelles ni n'avaient comme premier souci de lutter contre la déformation de leur histoire ? Leur priorité était de s'adapter, d'élever leurs enfants. Ces derniers par la suite, soit par des révoltes dans les lieux de relégation, soit par des écrits émanant de leur élite scolaire, ont réussi à briser le silence.

S'ajoute la disparition de la scène publique ou la mort d'un certain nombre de responsables de l'abandon des harkis (...) qui s'opposaient au dévoilement de certains faits mettant en cause leur responsabilité. En outre, une nouvelle génération d'historiens, qui n'a pas vécu ce conflit, pose un regard plus critique, moins militant, sur les faits. Elle est aidée dans son travail de révision par l'accès à certaines archives.

Enfin la situation en Algérie depuis 1992 montre du FLN des traits que leurs amis n'avaient pas voulu voir. (...) Les généraux ont confisqué le pouvoir et les richesses, et entendent les conserver. Les Algériens sont de plus en plus nombreux à dénoncer ouvertement le régime et cherchent à le fuir en demandant asile à l'ex-colonisateur. Beaucoup demandent même la nationalité française, démontrant ainsi la déception des Algériens à l'égard du FLN aujourd'hui, alors que celui d'hier les avait pourtant fait rêver en obtenant l'indépendance, en leur donnant un sentiment de dignité recouvrée... L'effondrement de la légitimité politique du FLN depuis la répression du Printemps kabyle en 1980 puis des émeutes d'octobre 1988 et le refus du verdict des urnes en 1992, facilite la reconnaissance de la « mémoire harkie », comme le dit B. Stora...

Des Algériens reconnaissent aujourd'hui en privé que si les harkis continuent à être utilisés comme boucs émissaires par le pouvoir en place c'est sans doute aussi parce que la libre circulation et la libre parole des harkis en Algérie remettraient en cause l'héroïsme de certains notables algériens d'aujourd'hui dont certains harkis ont connu, pendant la guerre, l'attentisme prudent ou le double jeu avec l'armée française.

Document 1 : L'histoire des harkis, une histoire en construction

L'histoire des harkis embarrasse politiquement autant la gauche que la droite. Les gaullistes peuvent difficilement intervenir dans le débat sachant la responsabilité du général de Gaulle. Et la gauche ne pouvait pas entendre cette histoire pendant longtemps : elle avait soutenu le FLN, comme une nécessité à l'évolution du Tiers-Monde [...]. Mais on peut être optimiste aujourd'hui, cinquante ans après. Les choses changent ici et en Algérie. Ici parce que les archives s'ouvrent et qu'il y a une génération de nouveaux chercheurs qui continue. Petit à petit, on va savoir plus de choses. En Algérie, j'ai un peu plus de doutes tant que le FLN sera au pouvoir. Mais je crois honnêtement [...] que, cinquante ans après, il est enfin possible d'analyser les faits avec plus de raison que de passion. Il est enfin possible de passer de la mémoire blessée à une histoire apaisée, d'imaginer une sorte d'amnistie générale – mais une amnistie sans amnésie - et donc de dépasser ces silences, d'aller au-delà de tout ce que l'on nous a caché ou déformé sur la guerre d'Algérie en général et les harkis en particulier. En conclusion de mon livre, je reprenais la phrase de Nietzsche : « les vérités que l'on tait deviennent vénéneuses ». Il est temps d'arrêter d'empoisonner l'avenir des relations franco-algériennes, de rester vigilants, certes, face aux réécritures, mais de rester optimistes. La vérité est en marche et comme disait Zola, « quand la vérité est en marche, rien ne l'arrête ».

*M. Hamoumou, « Silence et refoulements de l'histoire des harkis »,
Actes du colloque du 29 et 30 novembre 2013 : Les harkis, des mémoires à l'histoire,
Riveneuve édition, 2014.*

Sujet métropole LES juin 2018